

Paquet Olivier
9, rue des Linières
60 750 CHOISY-AU-BAC
Tel : 03-44-85-25-40
Mail : olivier.paquet@free.fr

La démocratie tchécoslovaque et ses problèmes nationaux (1918-1939)

Thèse sous la direction de M. Croisat, soutenue le 20 décembre 2002 à l'Institut d'études Politiques de Grenoble. Mention Très Honorable avec les Félicitations du jury.

Jury : Mr François BAFOIL (Directeur de Recherche CNRS) ; M. Pierre BRECHON (Professeur des Universités, Président du Jury) ; M. Michel HASTINGS (Professeur des Universités, Rapporteur) ; M. Stéphane PIERRE-CAPS (Professeur des Universités, Rapporteur) ; M. Maurice CROISAT (Professeur émérite des Universités).

Résumé de thèse

La chute du mur de Berlin, la fin de l'URSS et la démocratisation qui s'en est suivie en Europe centrale et de l'Est ont amené à regarder de nouveau l'histoire politique de ces pays. L'exemple de la Yougoslavie a montré la difficulté pour ces entités multiethniques à passer du communisme à la démocratie. Il est facile de conclure qu'il ne s'agit que d'un état provisoire suscité par la transition et qu'une vraie démocratie est l'alternative pour réduire les tensions identitaires. Or, il se trouve que parmi ces pays d'Europe centrale, l'un d'entre eux a déjà expérimenté cette phase et en a éprouvé les difficultés : la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres.

Héritière de l'Empire Austro-Hongrois, la République tchécoslovaque s'est conçue comme une nation politique, capable de répondre aux demandes et revendications des minorités allemande et hongroises sur son territoire. La thèse traite de la question de savoir comment l'Etat est parvenu ou non à construire une communauté politique capable d'inclure la différence tout en défendant l'idée du citoyen, libéré de ses particularismes et rationnel. Ayant cherché dans les exemples français et anglo-saxon les fondements de ses concepts constitutionnels, la Tchécoslovaquie représente un laboratoire des tentatives pour résoudre démocratiquement la question minoritaire.

Pour aborder la question, il faut passer par le concept d'identité, en le rattachant aux idées d'Anthony D. Smith. Le concept de « noyau ethnique » permet de passer outre les différences entre conceptions primordialistes et modernistes de la nation, et l'idée d'« incorporation bureaucratique » sert à établir le lien entre l'effort de l'Etat pour créer la nation et les conséquences sur le comportement des acteurs des groupes ethniques. C'est parce que les frontières entre ces derniers peuvent fluctuer, selon les conditions socio-politiques, que les élites de minorité modifient leur discours de revendication, mobilisent autour de symboles réinterprétés selon les circonstances et selon les éléments du « noyau ethnique ».

Plus que l'idée d'un destin inéluctable des ensembles pluriethniques condamnés à disparaître, la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres met à jour les blocages, les tensions politiques qui rendent difficile l'émergence d'une conscience nationale unique prévalant sur les consciences ethniques particulières. À vouloir trop privilégier le contrôle de la Périphérie par le Centre, à se méfier de toute manifestation régionaliste (en particulier Slovaque), la République s'est trouvée fragilisée lorsque le contexte économique (la crise de 1929) et international (l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933). Dès lors, tout ce qui constituait sa force (une démocratie parlementaire, des droits reconnus aux minorités, même si ce n'était pas à l'échelon collectif mais individuel) se transformera en faiblesse. Les forces minoritaires s'étant écartées du système politique central (Sudètes, parti populiste slovaque), elles sortent du cadre des simples revendications ethniques pour faire émerger des revendications en tant que groupe national et brisent l'unité du pays.

La démocratie, comme le montre l'exemple tchécoslovaque, n'est pas la panacée contre les forces centrifuges ethniques. La forme des institutions, leur fonctionnement, leur interaction avec les réalités socio-politiques, les symboles et idéologies des acteurs, tout concourt à la réussite et à l'échec du processus de « civilisation », c'est-à-dire d'émergence de la conscience d'être un citoyen et d'accepter ses devoirs en même temps qu'on se voit conférer des droits. Les Accords de Munich ont mis fin à cette expérience tchécoslovaque puisque l'après guerre verra l'expulsion des Allemands, mais le relatif échec ne doit pas faire oublier que les créateurs de cette république ont fait le pari, en 1918, que la coexistence était possible. Sans doute n'ont-ils pas pu concrétiser cette ambition, mais le fait d'avoir sincèrement voulu l'aborder doit servir de référence à l'heure où l'Europe rédige sa propre Constitution et doit composer avec la diversité de ses ensembles nationaux.